

Commentaires lecteurs pour Anthologie poétique de l'UNICEF Septembre 2010

Toutes mes félicitations pour ce recueil de poèmes qui méritait une préface de Mme Geneviève de TERNANT.

Je suis d'autant plus heureuse que ce soit un livre écrit par une française d'Algérie qui ait été sélectionné pour figurer dans l'Anthologie poétique de l'UNICEF 2010, c'est une belle récompense, bravo Jocelyne pour cet honneur.

Arlette

Toutes mes félicitations. Vous représentez avec panache le peuple pied-noir.

Christian

Je me permets de vous adresser mes bien modestes et sincères félicitations pour la sélection de votre poème, "Petit Bonhomme", qui figurera dans l'Anthologie poétique 2010 de L'UNICEF.

Joseph

Je sais que votre écriture est de grande qualité, vos nombreux prix l'attestent. Félicitations.

Thierry

Bonjour Jocelyne

Toutes mes plus amicales félicitations pour votre sélection dans l'anthologie poétique de l'Unicef : c'est une superbe reconnaissance de votre travail

Très amicalement

Docteur Agnès RAMPAL

Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement Supérieur, de la Culture Scientifique, de la Vie Etudiante, des NTIC et des Rapatriés

B.B.

Chère Madame,

Je viens de terminer votre livre « Au gré des flots »

J'ai beaucoup aimé vos poésies, elles parlent à l'âme. Merci encore, continuez pour notre plus grand plaisir. »

S.H.

Madame,

Je viens de terminer la lecture de votre dernier livre « Au gré des flots » j'ai trouvé votre poème "Petit Bonhomme" absolument délicieux, très émouvant dans la finesse de l'expression; j'ai retrouvé le cheminement des parents et de vous aussi dans l'accomplissement de ce rêve merveilleux.

Rien de surprenant que vous ayez encore une fois été "primée". Quelle distinction ! Paraître dans l'Anthologie Poésie de l'UNICEF ! C'est une belle récompense et vous la méritez.

Continuez, vous faites des milliers d'heureux.

Un grand merci pour votre talent d'écrivain et vos contributions au bonheur des lecteurs ! Nous apprécions beaucoup vos textes si vivants et attrayants !

S.G.

Centre Européen pour la Promotion des Arts et des Lettres